

---

## Innovation didactique et formation des formateurs à la linguistique énonciative: entre appropriation et mise en œuvre

### Didactic Innovation and Training of Trainers in the Linguistics of Utterance: Between Appropriation and Implementation

IDJET Ahlem<sup>1,\*</sup>

<sup>1</sup> E.N.S. Assia DJEBBAR/ Constantine (Algérie), akidjet@gmail.com

---

Date d'envoi: 28/ 02/ 2020

Date d'acceptation: 15/ 07/ 2021

---

#### Résumé:

**Mots clés:**  
énonciation,  
alternance,  
théorie,  
pratique,  
compétences  
professionnelles,

Dans cet article nous allons présenter une démarche pédagogique mise en place avec des étudiants de 4<sup>ème</sup> année dans le cadre du module de linguistique de l'énonciation. Nous proposons une approche alternative où données théoriques, pratique et formation s'articulent dans un aller-retour permanent au service de la formation et du développement de compétences professionnelles. L'objectif est d'impliquer les élèves-professeurs en pensant la formation à partir du contexte professionnel.

---

#### Abstract:

**Keywords:**  
utterance,  
alternation,  
theory,  
practice,  
professional skills,

In this article, we will present a pedagogical approach implemented with 4<sup>th</sup> year students as part of the linguistics module of enunciation. We offer an alternative approach where theoretical, practical and training data are articulated in a permanent round trip in the service of training and development of professional skills. The objective is to involve student teachers by thinking about training from the professional context.

---

\* IDJET Ahlem

## **Introduction**

Dans cet article nous allons présenter une démarche pédagogique mise en place avec des étudiants de 4<sup>ème</sup> année dans le cadre du module de linguistique de l'énonciation, ce module, introduit dans le plan de formation des futurs enseignants du secondaire en 2012, est destiné aux étudiants de 4<sup>ème</sup> année.

La problématique énonciative a été introduite en linguistique générale par Charles Bally en 1932, puis, avec Emile Benveniste en 1974, l'énonciation est considérée comme la réalisation particulière d'un énoncé par un sujet parlant déterminé, elle est définie comme étant:

«L'acte individuel de production, dans un contexte déterminé, ayant pour résultat un énoncé ; les deux termes s'opposent comme la fabrication s'oppose à l'objet fabriqué. L'énonciation est l'acte individuel d'utilisation de la langue, alors que l'énoncé est le résultat de cet acte, c'est l'acte de création du sujet parlant devenu alors ego ou sujet d'énonciation». (Dubois et al., 1991: 180)

Le point central de la linguistique énonciative est la place accordée au sujet parlant, les différentes conceptions qui apparaissent ont pour point commun la critique de la linguistique de la langue et une volonté d'étudier les phénomènes relatifs à la parole.

### **Le principe de l'alternance : articulation théorie et pratique**

Avant de présenter les objectifs et les différentes étapes de cette démarche pédagogique, nous allons d'abord nous arrêter à un principe très important à savoir : le principe de l'alternance qui vise à articuler la théorie et la pratique.

La formation à l'école normale supérieure est censée reposer sur le principe de l'alternance qui désigne le va-et-vient du futur professionnel entre deux lieux de formation, d'une part, l'école normale supérieure, et d'autre part, les établissements scolaires d'application ; en effet, pour former un praticien réflexif, il est important que les données de la formation théorique accumulées par le formé dans le cadre des modules dispensés à l'ENS soient exploitées sur le terrain, il s'agit d'un va-et-vient entre la théorie et la pratique.

Une véritable articulation entre la théorie et la pratique va permettre aux futurs enseignants non pas seulement d'exploiter les données théoriques dispensées dans le cadre des modules dans des activités professionnelles mais aussi et surtout de travailler les difficultés rencontrées sur le terrain en salle de cours. Il est de donc important de «didactiser» toutes les notions théoriques pour éviter l'empilement de connaissances académiques sans rapport avec l'enseignement. Cette ingénierie ainsi formalisée permet un décloisonnement entre savoirs théoriques et savoirs pratiques pour atteindre à un savoir

professionnel que l'apprenant s'approprie, construit et transforme à travers l'observation, la compréhension et l'expérimentation des pratiques professionnelles en compétences professionnelles.

### **Vers une nouvelle méthodologie : une approche alternative**

#### **Quelques constats négatifs**

Nous constatons cependant que le dispositif de formation dans les écoles normales supérieures est surtout dévolu à l'acquisition de contenus théoriques qui sont organisés en savoirs disciplinaires. Les enseignants formateurs ont tendance à privilégier le cours magistral qui est une façon formelle de considérer que la théorie précède la pratique. De plus, les élèves-professeurs sont incapables de faire un transfert du savoir théorique vers le milieu professionnel. Par savoirs théoriques, on ne désigne pas seulement les savoirs relatifs à ce que l'on va enseigner mais aussi les savoirs théoriques didactiques et pédagogiques. Ces constats nous ont poussée à réfléchir à notre démarche pédagogique et à repenser notre manière de faire les choses. Nous avons alors mis en place une nouvelle méthodologie qui s'appuie sur le principe de l'alternance.

Nous avons construit notre cours en privilégiant une articulation entre apports théoriques relatifs à la linguistique de l'énonciation et la réalité du terrain. Nous avons proposé à nos étudiants une approche alternative où données théoriques, pratique et formation s'articulent dans un aller-retour permanent au service de la formation et du développement de compétences professionnelles.

#### **Une approche alternative**

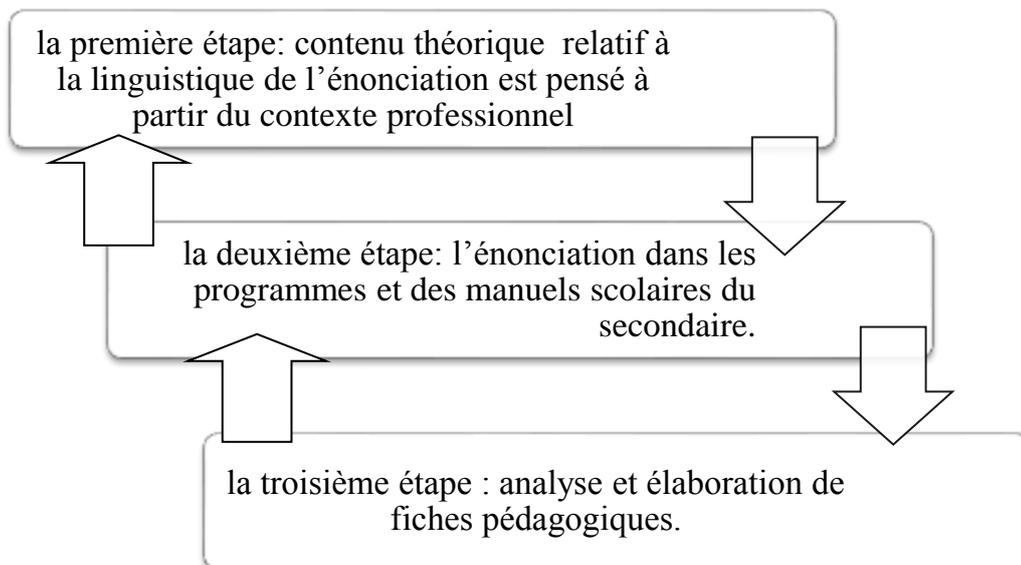
Pour mettre en place ce projet pédagogique de transfert du savoir théorique appris à l'université vers un environnement professionnel, le stage pratique dans les établissements d'application reste la meilleure modalité de formation en alternance avec la formation universitaire. Mais comme le module de linguistique de l'énonciation est destiné aux étudiants de 4<sup>ème</sup> année, il a fallu donc trouver une autre manière d'application pratique de savoirs théoriques. Il est à signaler que la pédagogie par problèmes, les études de cas, les situations de création et les projets sont autant de façons d'envisager l'application pratique de savoir théorique.

Notre projet consistait à proposer un temps formatif composé de trois espaces en interaction. L'objectif est de penser la formation théorique à partir du contexte professionnel et à partir des besoins des apprenants en tant que futurs-formateurs et impliquer réellement les élèves-professeurs en liant le savoir théorique à la réflexion sur le «pourquoi?» et le «comment?»: pourquoi la théorie de l'énonciation et comment va-t-on s'en servir?

### Les étapes d'une démarche alternative

Cette démarche pédagogique alternative est composée de trois étapes qui s'articulent de la manière suivante : la première étape concerne le savoir théorique relatif à la linguistique de l'énonciation et qui doit être pensé en fonction du contexte professionnel. Au niveau de la deuxième étape, les élèves-professeurs vont se servir de ce savoir théorique afin de faire une lecture analytique des programmes et des manuels scolaires. Cette deuxième étape va permettre aux futurs enseignants d'apporter une réponse à la question «Pourquoi?». Il s'agit de vérifier s'ils seront confrontés à des notions et à une terminologie issues de la linguistique de l'énonciation. Cette étape va leur permettre également d'identifier les références à la linguistique de l'énonciation. Au niveau de la troisième étape et après avoir identifié les références à la linguistique de l'énonciation, ils vont procéder à l'analyse et à la confection de fiches pédagogiques. Il s'agit d'une transposition didactique, d'une transposition à l'enseignement des données théoriques acquises dans le module de linguistique de l'énonciation. Ils pourront ainsi apporter une réponse à la question «Comment?».

#### Les trois étapes d'une étape alternative



#### Première étape: Contenu et modalités de la formation dans le cadre du module de linguistique de l'énonciation

Le module de linguistique de l'énonciation, destiné aux futurs enseignants du secondaire, est un module à caractère académique visant le développement de compétences métalangagières dans le domaine du français. Ce module s'adresse aux étudiants de quatrième année et fonctionne dans une disposition annuelle.

La première partie du programme intitulée «Qu'est-ce que l'énonciation?» consiste en une présentation théorique de la problématique de l'énonciation où il s'agit essentiellement de présenter les origines de la théorie, de définir le sens originel du terme, de circonscrire le domaine d'application et d'examiner les instruments d'analyse (les embrayeurs). Il s'agit essentiellement d'expliquer aux étudiants que la linguistique énonciative constitue l'un des signes d'une mutation vers une nouvelle linguistique qui cherche à aller au-delà des limites que s'est imposées une linguistique de la langue.

La deuxième partie du programme s'intitule «caractéristiques de la linguistique énonciative» et où l'on explique aux étudiants que les théories énonciatives placent au centre de leurs préoccupations les mécanismes favorisant le passage de la structure au fonctionnement c'est-à-dire de la langue à la parole.

Plusieurs théories énonciatives seront travaillées au niveau de la troisième partie du programme: Malgré leur diversité, on explique aux étudiants que ces approches ont en commun de défendre une position pragmatique en linguistique, l'objectif étant d'étudier les usages que les sujets font de la langue. Le module se focalise sur la théorie de l'énonciation et les problématiques de la deixis et des modalités, on étudie principalement l'usage et la conceptualisation de la langue en fonction des acteurs de la communication (locuteur et allocutaire) ainsi que du contexte linguistique et extralinguistique dans le cadre de l'acte de communication.

### **Deuxième étape: Analyse des programmes et des manuels scolaires**

La deuxième étape de notre processus formatif concerne l'analyse des programmes et des manuels scolaires. Cette analyse vise un triple objectif, en effet, à travers cette lecture analytique les élèves professeurs pourront vérifier s'ils seront confrontés ou non à des notions issues de la linguistique de l'énonciation, ils pourront également cerner la place et l'importance de la linguistique de l'énonciation dans ces documents, ils pourront enfin, voir comment se fait la didactisation de la théorie énonciative.

À la lecture des programmes et des manuels, on constate que les références aux notions de l'énonciation se font de plus en plus fréquentes. Les données de l'énonciation apparaissent en effet ponctuellement et en ordre dispersé en vue de leur application à l'explication des textes et des points de langue.

La lecture de la partie théorique des programmes du cycle secondaire permettra aux élèves-professeurs de constater que ces derniers prônent la linguistique de l'énonciation, et accordent une importance considérable à l'approche communicationnelle:

«Le présent programme accorde une place plus importante à la linguistique de l'énonciation qui pose comme préalable qu'il faut distinguer ce qui est dit (contenu du texte et son contenu informatif) de la présence de l'énonciateur dans son propre discours. Ainsi, tout discours porte la marque de son énonciateur. En interrogeant ces traces d'énonciation, en se posant des questions sur le contexte d'énonciation, les modalités d'inscription du locuteur et de l'allocutaire dans l'objet texte, le degré d'objectivation du discours, l'information contenue dans un texte sera appréhendée à un autre niveau de réflexion qui fera prendre conscience au fur et à mesure à l'apprenant qu'un locuteur est déterminé psychologiquement, idéologiquement, et culturellement comme il l'est lui-même». Programmes du secondaire, P.28.

Il s'agit d'emprunter à ce modèle linguistique ses principes théoriques et ses méthodes pratiques pour enseigner le français, en effet le nouveau programme poursuit des objectifs qui dépassent le cadre de la classification typologique des textes et accorde une grande importance à la linguistique de l'énonciation. Les traces de l'énonciation apparaissent également au niveau des contenus proposés pour les trois années. Ces derniers sont, en effet, sélectionnés sur la base de:

«La prise en compte des types d'ancrage énonciatif:

-énonciation de discours orale, énonciation "actuelle", manifestée par je/ ici/ maintenant, -énonciation de discours écrite, le discours est ancré dans une situation qui doit être explicitée par le contexte mais dont le référent est le je /ici /maintenant ex: le fait divers ;

-énonciation du récit, énonciation non actuelle, il/passé simple/imparfait, -énonciation du discours théorique, scientifique qui présente le savoir comme absolu (présent atemporel)

-du croisement entre formes discursives et intentions communicatives -du passage d'objets d'étude dans lesquels les traces de l'énonciation sont perceptibles à des discours dans lesquels il s'agit de découvrir l'instance discursive» (Programmes de 1ère A.S, 2ème A.S, 3ème A.S: 36).

Les élèves-professeurs pourront constater également que le recours à l'énonciation permet de proposer une typologie textuelle: en effet, le texte historique est défini comme un récit où le narrateur intervient pour souligner les faits rapportés, on y recourt aux temps coupés de la situation d'énonciation et qui correspondent à la distance temporelle. Ainsi le texte historique est présenté comme un récit où:

«l'historien, auteur intervient dans son récit pour souligner, expliquer, juger les faits rapportés en introduisant dans l'exposé des faits, un ordre, une logique et

donne ainsi un sens à la chronologie historique, qui n'apparaît plus comme une succession de faits d'événements aléatoires mais comme l'enchaînement compréhensible de certaines causes et de certains effets. Il est, par sa nature, rétrospectif. On y recourt aux temps coupés de la situation d'énonciation» (programme de 3ème A. S : 8).

On constate à travers cette définition que le texte historique n'est plus présenté comme une accumulation froide des faits, on insiste sur l'intervention de l'énonciateur qui exprime une vision de l'histoire et de l'évènement historique.

Il est de même pour le texte argumentatif qui est défini comme étant un texte où l'auteur recourt fréquemment à la première personne, indice de la présence du locuteur, on y utilise une énonciation qui évite la neutralité de l'expression, on met l'accent aussi sur la modalisation qui permet à l'auteur énonciateur de prendre position et de s'affirmer. Le texte argumentatif est présenté comme relevant du discours qui est à l'initiative du locuteur par opposition au texte narratif qui est à l'initiative du narrateur:

«Pour le système d'énonciation, on recourt fréquemment à la première personne, indice de la présence du locuteur... le présent atemporel est le temps habituel du texte argumentatif, puisque l'argument est valable de façon générale... la modalisation est un des moyens qui permet à l'auteur de prendre position et de s'affirmer. En argumentant l'auteur use de termes et expressions qui affirment sa certitude» (programmes de 3ème A.S : 12).

Les élèves-professeurs pourront aussi remarquer que les questions posées, dans les activités de compréhension, mettent l'accent sur la situation d'énonciation et le cadre énonciatif, l'opposition énoncé ancré/ énoncé coupé de la situation d'énonciation y est également travaillé:

«Dans un témoignage, l'énoncé est ancré dans la situation de communication, les indices qui le montrent sont: le pronom personnel à la 1ère personne ; les temps verbaux: le présent et le passé composé ; les adverbes de temps et de lieu comme aujourd'hui et ici; les adjectifs pour une description méliorative ou péjorative; et les adverbes permettant d'exprimer un jugement ou une appréciation» manuel scolaire de 3ème A.S: 40.

Ou encore:

«Le récit relayé... est ancré dans la situation d'énonciation (présence du pronom personnel «je», les verbes exprimant le doute, la certitude, l'hésitation; les adjectifs renforçant la description... laisse planer le doute sur l'objectivité» (Manuel scolaire de 3ème A.S : 213).

Quant aux notions grammaticales, elles sont traitées d'un point de vue énonciatif, c'est le cas de la voix active et de la voix passive présentées comme des outils qui permettent à l'énonciateur de mettre en valeur le thème ou le propos:

«On n'écrit pas indifféremment un texte à la voix active ou à la voix passive, l'énonciateur en choisissant une voix veut mettre en valeur le thème ou le propos de la phrase» manuel de 1<sup>ère</sup> A.S P36.

Dans cette définition on considère la passivation comme une transformation qui participe à la manifestation de la modalité, il s'agit d'un moyen qui permet au sujet énonciateur de porter son intérêt soit sur le sujet soit sur le complément qui deviennent alors le centre d'intérêt de la communication.

Quant à la modalisation, elle est définie par la linguistique de l'énonciation comme étant un moyen qui traduit une certaine attitude du sujet énonciateur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé. Dans les manuels scolaires, elle est considérée comme un procédé qui permet à l'énonciateur de traduire sa présence et son jugement:

«Celui qui parle ou écrit s'exprime sur une fait en portant une appréciation (positive ou négative). Ce jugement repose sur le sentiment et non sur la raison».P 78 manuel de 2<sup>ème</sup> A.S.

Pour le discours rapporté, son lien avec l'énonciation est mis en évidence dans la définition qui lui est donnée:

«Les paroles rapportées au discours direct font référence à la situation d'énonciation du personnage et non à celle du narrateur, par contre le discours indirect fait partie intégrante du système d'énonciation du narrateur». P. 186, manuel de 2<sup>ème</sup> A.S.

Le discours rapporté est présenté sous l'angle de la complexité énonciative qui le caractérise.

Il est de même pour la forme impersonnelle considérée par la linguistique de l'énonciation comme un marqueur linguistique de la modalité qui se manifeste au niveau syntaxique. Elle est définie dans les manuels scolaires comme étant un moyen qui permet à l'énonciateur d'objectiver son discours et de marquer une distance par rapport à lui :

«Les constructions impersonnelles sont définies comme étant un moyen qui permet de marquer la distance de l'énonciateur par rapport à son énoncé c'est-à-dire le désir d'objectiver son discours» P .35, manuel de 1<sup>ère</sup> A.S.

Les élèves professeurs sont confrontés à une nouvelle terminologie empruntée à la linguistique de l'énonciation. Plusieurs notions grammaticales

sont mises explicitement en perspective avec la notion d'énonciation, de plus le recours aux notions énonciatives permet de proposer une typologie de textes.

**La troisième étape: Analyser, élaborer et présenter des fiches pédagogiques**

La troisième étape de notre démarche alternative sera le lieu pour les élèves –professeurs d'analyser, d'élaborer et de présenter des fiches pédagogiques. Cette troisième étape a un double objectif : d'une part elle permettra aux élèves-professeurs d'observer et d'évaluer comment s'effectue la transposition à l'enseignement des données théoriques acquises dans le module de linguistique de l'énonciation, d'autre part, elle permettra aux enseignants formateurs d'évaluer la capacité de leurs apprenants à transformer le savoir théorique en savoir à enseigner.

Les fiches pédagogiques élaborées laissent voir clairement la trace et l'impact de l'enseignement théorique reçu dans le cadre du module de linguistique de l'énonciation à travers les objectifs à atteindre, les questions posées, les définitions et les exercices proposés.

Ce troisième espace va permettre aux étudiants d'apporter une réponse à la question «Comment?» : comment se servir du savoir théorique acquis dans le cadre du module de linguistique de l'énonciation pour faire une lecture appropriée des programmes et des manuels scolaires et préparer des fiches pédagogiques. Ce troisième moment de notre démarche pédagogique permettra alors d'une part d'exploiter les données théoriques dans des activités professionnelles, et d'autre part, de travailler les difficultés rencontrées par les apprenants en salle de cours.

**Conclusion**

En guise de conclusion, nous voudrions insister sur le fait que former c'est créer un espace de formation qui permet aux apprenants d'accéder et d'expérimenter différents types de connaissances, autrement dit, il s'agit d'offrir aux apprenants la possibilité d'expérimenter une posture professionnelle. La démarche pédagogique mise en place dans le cadre du module de linguistique de l'énonciation permet justement un décroisement entre savoirs théoriques et savoirs pratiques, ce qui permettra d'impliquer réellement les élèves-professeurs qui pourront alors accéder à un savoir professionnel.

Enfin, ce projet permet de proposer quelques perspectives de recherche : en effet, une étude pourrait porter sur l'ensemble de la formation au département de français afin de soulever les difficultés rencontrées par les futurs enseignants dans la mise en application des connaissances théoriques acquises durant toute la formation, on peut dans ce cas analyser les programmes de formation, observer

des séances de cours préparées et présentées par les élèves professeurs, distribuer des questionnaires aux enseignants et aux étudiants, mettre en relation la formation initiale et la formation continue. Ces points peuvent être le point de départ d'une recherche ultérieure.

**Bibliographie :**

Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, J.-B., & Mével, J.-P. (1991).

*Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.

Perrenoud, Ph. (2001). *Articulation théorie-pratique et formation de praticiens réflexifs en alternance*. In Lhez, P., Millet, D. et Séguier, B. (dir.) *Alternance et complexité en formation*. Éducation - Santé - Travail social. Paris: Editions SeliArslan, pp. 10-27 [2000\_32].

*Programmes officiels de première année secondaire*, mars 2005.

*Programmes officiels de deuxième année secondaire*, mars 2005.

*Programmes officiels de troisième année secondaire*, mars 2005.